

# PARCOURS DE FORMATION – PERMIS B

---

Auto-École New School

## 1. Inscription et constitution du dossier

- Remise des documents administratifs (pièce d'identité, NEPH, code de la route)
- Signature du contrat de formation
- Règlement de la formation

## 2. Évaluation de départ

Évaluation du niveau de l'élève afin de déterminer le nombre d'heures nécessaires.

## 3. Formation théorique (Code de la route)

- Accès à une plateforme de révision
- Cours en salle avec moniteur
- Passage de l'examen du code en centre agréé

## 4. Formation pratique (Conduite)

- Heures de conduite individuelles et/ou collectives
- Travail des compétences : maîtrise du véhicule, circulation, autonomie
- Conduite collective : apprentissage à 2 élèves avec rotation (un conduit, un observe)

## 5. Évaluation intermédiaire

Point sur la progression de l'élève et ajustement du nombre d'heures si nécessaire.

## 6. Préparation à l'examen

- Mise en situation d'examen
- Révision des vérifications
- Conseils personnalisés

## 7. Passage de l'examen pratique

Accompagnement à l'examen du permis de conduire.

## 8. Suivi post-permis

Possibilité de formation complémentaire (coaching, éco-conduite, perfectionnement).